 

**Le CIRLEP – EA 4299 (Université de Reims Champagne – Ardenne)**

**et l’USIAS (University of Strasbourg Institute for Advanced Studies)**

**organisent le 8ème Colloque International *Res per nomen***

**sur le thème**

***Polysémie et référence***

**du 9 au 11 juin 2022**

**Appel à communication**

Cela fait un certain temps que les linguistes ne se sont plus penchés spécifiquement sur la polysémie alors qu’elle était au centre de leurs préoccupations dans les dernières décennies du XXe siècle et au tout début de ce XXIe siècle[[1]](#footnote-1). Beaucoup d’auteurs la considéraient comme une caractéristique regrettable du système linguistique dont il fallait cependant justifier l’existence ; elle constituait alors un mystère qu’il fallait tenter de lever. Quant à la référence, elle continue d’être négligée, voire vilipendée, alors qu’elle est nécessairement au cœur des préoccupations linguistiques. Pour s’en persuader, il suffit de se rappeler que le référent est au premier plan dans l’analyse des expressions et opérations dites « référentielles » (détermination, anaphore, cataphore, déixis, chaînes référentielles, temporalité, etc.) : si nous parlons, c’est bien souvent de quelque chose, c’est-à-dire de notre expérience commune ou individuelle, qu’elle soit lexicalisée ou non, et ces opérations référentielles sont alors nécessaires. L’expulsion de la référence des préoccupations des linguistes est communément attribuée à Saussure lui-même (en fait au *Cours de linguistique générale* écrit par Bally et Sechehaye), et elle s’appuie ainsi sur un puissant argument d’autorité.

Conjoindre polysémie et référence est dès lors peut-être un peu risqué. Pourtant, depuis Gottlob Frege (1892, 1971), le couple *sens* et *dénotation* (ou sens et référence) est bien installé dans les esprits. Pour cet auteur, les expressions *étoile du matin, étoile du soir* et *Vénus* ont la même référence, à savoir une planète particulière du système solaire, mais les phrases qui les contiennent, comme *Vénus est l’étoile du matin* ou *Vénus est l’étoile du soir*, expriment des sens différents. Pour Frege, le sens est « le mode de donation » de l’objet. Il n’est donc pas un attribut du lexique, mais d’une « pensée » construite à partir de dénotations qui réfèrent.

On peut aussi se rappeler l’adage de Ludwig Wittgenstein selon lequel le sens, c’est l’usage : les significations multiples proviennent de l’usage multiforme de la langue. La polysémie est alors inhérente au sens lexical car, contrairement à ce qu’on pense généralement, les mots existent avant les choses qu’ils viennent à dénommer : le mot *souris*était en usage longtemps avant qu’on s’en serve pour référer au pointeur informatique. La question est moins d’expliquer cognitivement comment on a pu nommer ainsi le pointeur, que de constater que cet usage existe et d’en tirer les conséquences linguistiques notamment en termes de lexicalisation, et donc de polysémie, voire d’homonymie.

Du coup, le thème de la polysémie et de la référence met en avant la question centrale du statut du sens par rapport à la réalité et à la pensée. On peut justifier son étude de diverses façons.

1. Si on fait le constat que la question de la polysémie fait inévitablement intervenir le référent, alors on ne peut comprendre l’un sans l’autre, c’est-à-dire sans clarifier le lien entre le mot et les « choses » auxquelles il renvoie ou qu’il désigne.

2. L’opposition classique polysémie / homonymie fait nécessairement intervenir la notion de référence, ne serait-ce que pour définir ce que veut dire « même mot » ou « mot qui a plusieurs sens ».

3. La définition classique du polysème comme « mot qui a plusieurs sens » fait intervenir la notion de référent au niveau de son deuxième constituant (« qui a plusieurs sens »). Elle oblige à définir non seulement ce qu’on appelle « sens » (là on retrouve l’opposition de niveau supérieur *sens et référence*), mais aussi ce qu’on entend par *pluralité de sens* liée à un même mot.

 Ces trois raisons contiennent en germe différentes pistes qu’on peut suivre pour aborder la question de la polysémie et de la référence, soit à un niveau particulier, soit à un niveau général.

 Pour ce qui est du niveau particulier, on acceptera toutes les recherches sur des unités lexicales ou grammaticales ou encore sur des expressions polylexicales particulières qui donnent lieu à un phénomène de sens multiple. Il s’agira de décrire avec le plus de précision possible les différentes étapes qui font émerger l’interprétation obtenue au niveau discursif, en montrant comment s’établit ou ne s’établit pas le lien entre polysémie et référence. Aussi bien les recherches sur des unités lexicales que celles qui s’occupent d’unités « fonctionnelles », *a priori* non directement liées au réel (morphèmes grammaticaux et autres outils « incolores »), seront les bienvenues, puisque de telles études, tout en renforçant ou en infirmant tel ou tel aspect de la conception générale de la polysémie, peuvent aussi mettre en évidence des facettes non encore prises en compte dans la description du phénomène général.

 Pour ce qui est du niveau plus général, qui touche aussi bien à la définition de la polysémie, qu’à celle du référent, les angles d’attaque sont divers et multiples et peuvent être traités, de manière mixte, à partir de faits qui relèvent du niveau particulier :

1. On peut opposer la coordination *polysémie et référence* à la coordination *homonymie* *et référence*, ce qui n’a jamais été fait explicitement et qui est susceptible de jeter un nouvel éclairage aussi bien sur la notion de polysémie que sur celle d’homonymie.

2. On peut examiner, en relation avec la notion de référence, différentes conceptions avancées ces trente dernières années pour définir ou redéfinir le phénomène de « sens multiple » qu’est la polysémie. Un tel examen permettrait de voir un peu plus clair notamment en ce qui concerne les recherches actuelles en sémantique lexicale qui, pour des raisons diverses, liées surtout aux impératifs d’une linguistique outillée, n’éprouvent plus tellement le besoin de s’appuyer sur une conception claire aussi bien de la notion de polysémie que de celle de référence.

 3. On peut promouvoir et défendre, arguments à l’appui, une théorie générale, nouvelle ou non, de la polysémie réservant une place à la référence, qui est à même de surmonter les défauts et imprécisions des conceptions concurrentes.

4. On peut évaluer le bien fondé des théories « constructionnalistes » qui considèrent que la polysémie n’est qu’un *artefact* de linguistes.

5. Il ne serait pas inutile, étant donné la place centrale qu’occupe la notion de référence dans cette opposition, de faire le point sur ce qui sépare les faits de polysémie grammaticale des faits de polysémie lexicale.

6. On peut entreprendre une recherche critériée, générale ou particulière, sur les faits langagiers ou tests formels ou sémantiques, qui permettent de mettre en évidence s’il y a pluralité de référents ou non et, quand il y a pluralité de référents, s’il y a pluralité de sens ou non. Toute recherche sur la « variabilité » interprétative ne peut être que profitable à la problématique *polysémie et référence*.

7. Il serait utile aussi d’examiner la validité des conceptions non lexicales de la polysémie, puisque l’abandon du lexème comme lieu de la polysémie a une répercussion sur le plan de la référence. Qu’en est-il réellement des positions polysémiques non lexicalistes comme la conception des *polysémies systématiques* de Nunberg (1995) et Nunberg et Zaenen (1997), celle des *polysémies régulières* d’Apresjan (2000), celle de la *polysémie logique* de Pustejovsky (1995) ou encore celle des *métaphores conceptuelles* de Lakoff et Johnson (1985) ?

8. Il est enfin une dimension classificatoire que l’on peut arpenter, et qui a donné lieu à de nombreux travaux, à savoir l’architecture interne d’un polysème. Quelles sont les relations de sens à l’intérieur d’une polysémie ? Ont-elles leur source dans une organisation référentielle ?

**Eléments de bibliographie**

Apresjan, J., 1992, *Lexical Semantics*, Ann Arbor, Karoma Publisher.

Apresjan, J., 2000, *Systematic lexicography*, Oxford, Oxford University

Barque, L., 2008, *Description et formalisation de la polysémie régulière du français*, Thèse de Doctorat, Université de Paris X.

Bréal, M., 1897, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.

Cadiot, P. et Habert, B. (éds), 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, *Langue française*, 113.

Croft, W. et D.A. Cruse, 2004, *Cognitive Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Cruse, D. A.,1995, « Polysemy and related phenomena from a cognitive linguistic viewpoint ». In Patrick Saint-Dizier & Evelyne Viegas (eds.), *Computational Lexical Semantics,*. Studies in NLP, Cambridge University Press.

Fauconnier, G., 1984, *Les espaces mentaux*, Paris, Editions de Minuit.

Frath P. 2020, *Linguistique anthropologique et référentielle*, Éditions Sapientia Hominis, Reims.

Frath, P., 2004, « Metaphor, Polysemy and Usage », In David Allerton, Nadja Nesselhauf and Paul Skandera (eds.), *Phraseological Units: Basic Concepts and their Application*., ICSELL volume 8, Schwabeverlag, Basel, 145-156.

Frath, P., 2001, « Polysemy, Homonymy and Reference », *Proceedings of the JASGIL Seminar*, Strasbourg 5-6 May 2000, Albert Hamm ed., in RANAM (Recherches Anglaises et Nord-Américaines), n° 34, 2001, 43-56.

Frege G., 1971, « Sens et denotation », In *Ecrits logiques et philosophiques*, traduit de l’allemand par Claude Imbert, Seuil, 102-126. 1ère publication dans *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik* (100), 1892.

Kleiber, G., 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Kleiber, G., 2008, « Petit essai pour montrer que la polysémie n’est pas un … sens interdit », *in* Durand, J., Habert, B. et Laks, B. (éds), *Actes du 1er Congrès mondial de linguistique française*, http://www.linguistiquefrançaise.org ; publié en 2010 dans *Cahiers de lexicologie*, vol. 96 : 1, 129-149.

Kleiber, G., 2018, « Stabilité sémantique et variation interprétative », in Achard-Bayle, G., Guérin, M., Kleiber, G. et Krylyschin, M., *Les sciences du langage et la question de l’interprétation (aujourd’hui)*, Limoges, Lambert-Lucas.

Lakoff, G. et Johnson, M., 1985, *La métaphore dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.

Martin, R., 1972, « Esquisse d’une analyse formelle de la polysémie », *Travaux de linguistique et de littérature*, 10, 125-136.

 Martin, R., 1979, « La polysémie verbale. Esquisse d’une typologie formelle », *Travaux de linguistique et de littérature*, 17, 251-261.

Mel’čuk, I., Clas, A. et Polguère, A., 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Nunberg, G., 1995, « Transfers of Meaning », *Journal of Semantics*, 17, 109-132.

Nunberg, G. et Zaenen, A., 1997, « La polysémie systématique dans la description lexicale », *Langue française*, 113, 12-23.

Pustejovsky, J., 1995, *The Generative Lexicon*, Cambridge, The MIT Press.

Rémi-Giraud, S. et Panier, L. (éds), 2003, *La polysémie ou l’empire des sens. Lexique, discours, représentations*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

Soutet, O. (éd.), 2005, *La polysémie*, Paris, Presses de l’Université Paris-Sorbonne.

Saussure, F. de, 1916, 1972, *Cours de linguistique générale*. Edition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris : Payot. 1ère publication : Lausanne – Paris : Payot, 1916.

Saussure, F. de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard.

Victorri, B. et Fuchs, C., 1996, *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.

Wittgenstein Ludwig, 1961, *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*. Traduit de l'allemand par Pierre Klossowski. Paris, Gallimard.

**Organisateurs**

Emilia Hilgert, Silvia Palma, Georges Kleiber, Pierre Frath, René Daval

Secrétariat : Carole Schmitz / Stéphanie Hatat

carole.schmitz@univ-reims.fr/ stephanie.hatat@univ-reims.fr

Site : http://www.res-per-nomen.org/

**Conférenciers confirmés**

Valérie Aucouturier, Université Saint-Louis, Bruxelles

Carmen Pineira, Université d’Arras

María Isabel González Rey, Université de St Jacques de Compostelle

Pierre Frath, Université de Reims

**Dates**

- Réception des propositions de communication : **7 janvier 2022**

- Notification d’acceptation ou de refus : **11 février 2022**

- Publication du programme :  **25 avril 2022**

**Soumettre une proposition de communication**

Les participants sont invités à soumettre une proposition en anglais ou en français, qui ne dépassera pas 500 mots, bibliographie minimale comprise (6 titres). Elle sera rédigée en Times New Roman 12, interligne simple. Merci d’indiquer sur une page séparée le titre de la proposition, le nom de l’auteur (ou des auteurs) et les coordonnées professionnelles. Les présentations dureront 30 minutes, dont 10 minutes pour les questions. Une sélection sera faite par le comité éditorial parmi les présentations après le colloque, et leurs auteurs seront ensuite invités à rédiger un article pour un ouvrage de la collection *Res per nomen*.

Envoyer à : [emilia.hilgert@univ-reims.fr](http://www.res-per-nomen.org/respernomen/colloque-2017/emilia.hilgert%40univ-reims.fr) et [silvia.palma@univ-reims.fr](http://www.res-per-nomen.org/respernomen/colloque-2017/silvia.palma%40univ-reims.fr)

**Inscription** **en ligne au colloque à partir du 31 mars 2022**

- Enseignant chercheur : 100 euros

- Doctorant : 60 euros

Ce prix comprend l’inscription, le programme avec les propositions d’articles, les pauses café, les repas de jeudi et vendredi midi, ainsi que et le pot du samedi. Un dîner de gala sera organisé le vendredi soir. Prière de noter que ce repas doit être payé en plus (50 euros). Les paiements peuvent se faire par chèque, bon de commande ou virement bancaire.

Les modalités de paiement seront indiqués plus tard.

**Lieu**

Amphithéâtre de la Maison de la recherche, bât. 13, Campus Croix Rouge, 57 Rue Pierre Taittinger, Reims.

1. Voir par exemple le numéro de *Langue Française* de Cadiot et Habert (1997) et les ouvrages collectifs de Victorri et Fuchs (1996), de Rémi-Giraud et Panier (2003) et de Soutet (2007). [↑](#footnote-ref-1)